



Mairie

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 7 SEPTEMBRE 2020

N° 343

OCT 2020



État Civil

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 10 juillet 2020 est approuvé, avec cinq votes contre de MM Ingrid Oehler, Morgane Kermaol, David Grall, Philippe Guillerm, Philippe Bras.

**Finances Communales** : Les tarifs actuels de location de l'espace coworking à la Maison du Guéven évoluent comme suit : Bureau à l'étage 80 € le mois. Grande salle de 24 m<sup>2</sup> à l'étage : 160 € le mois. Trois entreprises occupent l'espace co-working.

Une subvention de 295 € est votée au profit de l'Association « les Agriculteurs de Bretagne » basée à Quimper ; ainsi que la réalisation de trois panneaux à installer aux entrées de bourg de la commune. La Commune dispose d'un service de paiement dit de proximité au Bar le Kool, pour permettre de régler par carte bancaire, en numéraire jusqu'à 300 Euros, les factures émises par les structures publiques.

#### Urbanisme-Environnement-

**Développement Durable** : Le programme de voirie pour l'année 2020 est en cours, dans le cadre du marché à bons de commande. Les travaux de réfection de la chaussée rue du Guéven démarrent mi-octobre. Les travaux de la venelle du Patronage sont achevés cette fin de semaine. Un lotissement privé de six lots est acté rue du Moulin de Lanorgant et rue des Rosiers.

**Environnement et Espace Rural** : L'aliénation d'un délaissé de la voie communale N° 26 à « Locquevry » à M. Peslier et Mme Delaunay est actée au prix de 1 €/m<sup>2</sup>, plus les frais correspondants de notaire et de géomètre notamment à la charge du demandeur. Le programme de travaux routier est en cours d'achèvement pour l'année 2020 : « Lanorgant », « Kerziolou », « Cumunaldet » et « Lanforchet » sont les quatre derniers quartiers concernés par des travaux de voirie. La reprise de la chaussée en point-à-temps est achevée. La remise des conteneurs à couvercle jaune recueillant les plastiques-cartonnets-papiers-emballages..., est en cours.

**Action Culturelle - Vie Associative** : Un document officiel synthétisant les mesures réglementaires en place actuellement pour faire face à la pandémie Covid-19 a été mis en place. Le planning d'occupation des salles et équipements communaux est validé, en accord avec les associations concernées. Les élus décident l'acquisition d'un deuxième barnum de dimension 5 x 12 m. Des assemblées générales d'associations sportives de tennis, de football et de handball se sont déroulées cet été, dans le respect des mesures sanitaires.

**Action Sociale** : Pour information, le directeur de la Résidence Saint-Roch a quitté ses fonctions, remplacé sur ce poste le 21 septembre par Mme Bendouiou.

La Maison du Guéven, en complément de la M.S.A.P de Landivisiau située sur la commune rue du Guéven, accueille le public avec la présence des structures suivantes : ALDS et ADMR, assistante-sociale, Mission Locale, Association Agir La Plume ABCD - aide à la rédaction d'actes numériques et de courriers. Des ateliers d'écriture seront mis en place en fin d'année sur le territoire du Pays de Landivisiau par la MSAP de Landivisiau.

**Affaires Scolaires et Enfance** : Les élus acceptent le changement de porte d'entrée du bâtiment public occupé par les maternelles à l'École, au prix de 3.820 €.H.T, effectué par l'entreprise de menuiserie David Olier de Plouvorn. La participation aux frais de fonctionnement des écoles extérieures scolarisant des élèves domiciliés sur Plouvorn est la suivante : 703 €/élève. 3.517 € sont versés à la commune de Plouévan où 5 enfants y sont scolarisés à l'école Simone Veil. 2.813 € sont versés à la commune de Landivisiau où 4 enfants y sont scolarisés à l'école rue d'Arvor et l'école rue Diderot.

**Liste Electorale** : Les élus suivants sont désignés pour participer à la commission chargée de la révision de la liste électorale : membres titulaires Marie-France NENEZ, Véronique BOULAIRE, Anne-Hélène MARC, Philippe BRAS et Philippe GUILLERM.

#### NAISSANCES

**Suzann TOULLEC**,  
1 rue Henri Queffelec  
**Auguste SCOTET**,  
6 rue des Pommiers  
**Mya LE BIAN**  
5 rue des Roseaux

#### DÉCÈS

**Morgane COLLOBERT**  
1 rue de Lanorgant, 42 ans  
**François ROLLAND**  
Quellenec, 87 ans  
**Louis TROADEC**, Kergou-  
louarn, 93 ans

#### PUBLICATIONS DE MARIAGE

**Patrice BERRIC**, menuisier et  
**Sylvia BURGHGRAEVE**, coordi-  
natrice, domiciliés au 19 rue des  
Figuiers.

**Romain ABGRALL**, commercial  
et **Audrey LOSSEC**, Professeur  
des écoles, domiciliés au 4 rue  
des Oliviers.



DÉCHÈTERIES

HORAIRES D'HIVER  
du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

	BODILIS	PLOUGOURVEST SIZUN
Lundi	8h30-12h 13h30-18h	9h-12h 13h30-18h
Mardi	8h30-12h 13h30-18h	13h30-18h
Mercredi	8h30-12h 13h30-18h	13h30-18h
Jeudi	8h30-12h 13h30-18h	Fermé
Vendredi	8h30-12h 13h30-18h	9h-12h 13h30-18h
Samedi	8h30-12h 13h30-18h	9h-12h 13h30-18h

Membres suppléants : Hélène PAGE, Mariannick JUDEAU, Stéphane PHILIP, David GRALL, Ingrid OEHLER.

**Intercommunalité** : La modification des représentants communaux aux établissements publics est actée comme suit : Syndicat mixte de production et de transport de l'Horn, membres titulaires : Gilbert MIOSSEC et Nicolas CADIOU – membres suppléants : Martial CADIOU et Pascale MOIGNE. Syndicat Départemental d'Énergie du Finistère – SDEF, membres titulaires David LE SCANF et Pascale MOIGNE. Membres suppléants : Gilbert MIOSSEC et Sandra LE GALL.

Finistère Ingénierie assistance – FIA, Référent : Grégory BODERIOU.

Philippe Bras est désigné pour siéger à la Commission locale d'évaluation des charges (C.L.E.C.T.) de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau.

**Bâtiments Communaux-Espaces Publics-Communication interne** : Une réflexion est en cours sur les utilisations des locaux de l'Espace Jacques de Menou et l'optimisation des équipements en place. Le projet de travaux de rénovation thermique,

liés aux économies d'énergie fait l'objet d'une inscription au programme de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (50 % de l'opération sollicitée). Personnel Communal : La commune a recruté en contrat à durée déterminée Monsieur Florent Ozeel sur un poste d'agent d'entretien en espace vert. Une rencontre a eu lieu le jeudi 17 septembre prochain à 18 h à l'Atelier du Service Technique avec les élus et les employés communaux. Monsieur le Maire, Gilbert Miossec, informe qu'une réflexion est lancée sur un audit de la gestion du personnel communal et du personnel de l'ASC en interaction avec les associations et la commune.

**Questions diverses** : Les élus proposent de demander aux propriétaires des animaux suivants : chevaux, ânes, poneys, moutons, chèvres de se faire connaître en Mairie. Le but est de les contacter rapidement en cas de divagation sur la voie publique.

Les prochains Conseil Municipaux sont fixés aux lundi 19 octobre et 30 novembre 2020.

**RECENSEMENT MILITAIRE** : Tous les français ont obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le jeune doit se faire recenser directement à la mairie de son domicile. Il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille. Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des examens, concours. Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté.

#### **EHPAD ST ROCH : nouvelle direction de l'EHPAD , résidence St Roch**

Suite au départ de Vincent MANACH vers d'autres horizons, le CCAS a recruté une nouvelle directrice, Madame Ferouze BENDOUIOU. Originnaire de la région Centre Val de Loire, maman de 3 grands enfants, elle a souhaité venir travailler dans notre belle région et a pris ses fonctions le 21 septembre. Très à l'écoute ses résidents et ses employés, elle aura la lourde tâche de gérer l'EHPAD de 80 résidents et 75 agents. Son parcours professionnel, grâce à un travail acharné, complété par plusieurs formations lui ont permis de gravir tous les échelons et de prendre plusieurs postes de direction. Souhaitons lui bonne chance dans notre EHPAD qui vient d'être rénové après 3 ans de travaux.



**Gilbert MIOSSEC, Président du CCAS, Ferouze BENDOUIOU, nouvelle Directrice, Fanny MORLET adjointe de direction, Cindy MONFORT, Psychologue, Beatrice CAMPION, infirmière coordinatrice et Nadia CRENN, vice-présidente du CCAS.**



Résidence  
**Saint-Roch**  
PLOUVORN

L'ensemble du personnel, les élus, les résidents de la Résidence Saint Roch de Plouvorn vous expriment leur profonde gratitude pour votre mobilisation entière envers notre établissement.

Nos équipes et les résidents ont été extrêmement touchés par l'ensemble des messages de soutien, des dons et gestes de toute nature que vous nous avez apportés pendant la crise sanitaire que nous traversons.

Un grand **MERCI** à tous !



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,  
DONNEZ VOTRE SANG !



# Don de sang

Prenez RDV sur [dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr)

## PLOUVORN SALLE POLYVALENTE

**Vendredi 9 octobre**  
**8h15 - 12h30**

Avec la participation de l'association pour le don de sang bénévole

Les stocks de sang sont au plus bas, nous comptons sur votre mobilisation.

En raison de la crise sanitaire, il faut prendre rendez-vous sur le site don : [dondesang.esf.sante.fr](https://dondesang.esf.sante.fr)

**DON DE SANG**  
**MAINTENANT**  
**C'EST URGENT**



**+ RÉSERVES**  
**FAIBLES**

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,  
DONNEZ VOTRE SANG !





# ESPACE CULTUREL DU PLAN D'EAU

**Port du masque obligatoire**

Permanences

## Séance Cinéma Conférence/débat "Mémoire d'un prisonnier de guerre"

« A Plouvorn mon père évoquait rarement sa période de captivité en Allemagne, dans une ferme de 1940 à 1945, » raconte Lucien Cadiou dans son livre « Jean de Bretagne ».

Avec de maigres indices, l'auteur se lance à la recherche du parcours de son père durant ces cinq années, recherche qui aboutira à la découverte d'un demi-frère en 2010.

De la rencontre avec Olivier Caillebot, réalisateur, naît l'envie de tourner un film sur cette histoire.

Construit à partir d'interviews, d'archives familiales et d'images de fiction, le documentaire

« Ich bin ein Cadiou » sortira en avant-première à Plouvorn. Un temps d'échanges, débat suivra la projection.

Le film comme le livre, au-delà de l'histoire familiale, a une portée historique et répond au travail de mémoire indispensable dans une société qui s'interroge sur son passé.

**Espace Culturel du Plan d'Eau, dimanche 18 octobre 15h et dimanche 8 novembre 15h.**

Réservations obligatoires, tickets à vendre dans les commerces à Plouvorn 2€ à partir du lundi 5 octobre pour la séance du 18 octobre. **Port du masque obligatoire.**

## Martinique Guadeloupe



**DOCUMENTAIRE DE VOYAGE** : le dimanche 4 octobre à 16h, Martinique-Guadeloupe. Tarifs : plein tarif 6 €, tarif réduit 3 € (scolaires et étudiants), gratuit moins de 12 ans

A l'espace culturel du plan d'eau. **Port du masque obligatoire.**

## ELECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS VALIDEES PAR LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE RENNES

Suite aux griefs soulevés par Monsieur Philippe BRAS, tête de liste de l'opposition PLOUVORN AUTREMENT, ainsi que trois de ses colistiers lors du déroulement des élections municipales du 15 mars sur la commune de PLOUVORN, le Tribunal Administratif de RENNES a rendu son jugement le 20 août 2020 suite à l'audience du 3 juillet 2020.

La réclamation portait sur 4 points : 1/ L'abstention suite au contexte de la pandémie. 2/ La promotion des réalisations des élus sortants sur le « plouvorn infos spéciales » de janvier 2020. 3/ Méconnaissance de la bonne composition des bureaux de vote. 4/ Tenue irrégulière des bureaux de vote.

**Les conclusions du tribunal ont été les suivantes :**

1/ L'abstention un peu plus élevée que lors des élections précédentes ne préjuge pas que les abstentionnistes auraient davantage votés pour la liste de Monsieur BRAS. 2/ Pour le « Plouvorn infos spéciales N° 018-2020 », le tribunal considère qu'il a été rédigé d'une manière identique aux années précédentes. 3/ Concernant la composition du bureau de vote, le tribunal a considéré que ce dernier a été respecté conformément à l'article R.44 du code électoral. 4/ Quant au dernier point, aucune manœuvre pouvant porter atteinte à la liberté de vote ou de la sincérité du scrutin n'a été mise en évidence.

**En conclusion, le tribunal administratif de RENNES a considéré que le résultat des élections municipales du 15 mars 2020 à PLOUVORN est valide.**

Sur 23 élus, 18 font partie de la majorité et 5 de l'opposition. Les 18 colistiers élus de la majorité « **ENSEMBLE POUR PLOUVORN** » souhaitent que ce passage au tribunal administratif, même s'il va laisser des traces dans nos relations avec l'opposition, n'entache pas la mission de tous les élus qui est d'assurer le « bien-vivre » de tous les Plouvornéens ainsi que de développer notre commune.

GILBERT MIOSSEC  
Maire de Plouvorn

### TRIBUNE DE LA LISTE « PLOUVORN AUTREMENT »

L'un des engagements de notre campagne électorale a été la démocratie participative et nous, élus de l'opposition, avons à cœur de la mettre en œuvre durant ce mandat. C'est pourquoi, Philippe Bras, Ingrid Oehler, David Grall, Philippe Guillerme et Morgane Kermaoal lancent un appel à tous les Plouvornéens et Plouvornéennes pour recenser les idées concernant dans un premier temps le projet de réaménagement du centre bourg, dont la réflexion en commission va bientôt commencer. Nous rappelons également à tous les citoyens qu'ils sont les bienvenus pour assister aux séances du Conseil Municipal, dont nous regrettons pour le moment que les comptes rendus publiés ne restituent pas tous les propos tenus, omettent nos propositions et soient uniquement validés par la majorité.

Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse [liste.plouvorn.autrement@free.fr](mailto:liste.plouvorn.autrement@free.fr) ou par téléphone au 06 67 73 97 64 (Philippe Bras).

**PERMANENCE ACTION SOCIALE** : Nadia CRENN, conseillère déléguée vous recevra en mairie sur rendez-vous, le samedi 24 octobre, de 10h à 12h. Tél : 02.98.61.32.40

**PERMANENCES MAISON DU GUÉVEN** : ADMR DU HAUT LEON : les 1ers et 3èmes mardis du mois de 10h à 12h. ALDS : tous les jeudis de 9h à 12h. Tél : 02 98 69 49 60 ou [contact@alds.una29.fr](mailto:contact@alds.una29.fr) ou [www.alds.bzh](http://www.alds.bzh)

**SECOURS POPULAIRE** : permanence, le 3ème jeudi du mois - Contact : 07 69 36 39 06. **CDAS** (assistante sociale) prendre rendez-vous, au 02.98.68.11.46. **MAÏA**, permanence le 1<sup>er</sup> jeudi du mois sur RDV (02.98.63.00.19). **Agir ABCD PLUME** : permanence dernier lundi de chaque mois de 9h30 à 11h30.

**RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES** : Les permanences administratives du relais se font (sur rendez-vous) à la demande des familles ou des assistantes maternelles sur l'ensemble du territoire. Contact 02.98.24.97.15. Temps d'éveil à la maison de l'enfance, les lundis 05/10 et 12/10 à 10h à Plouvorn-**Bulle & part'âge, lieu d'accueil enfants-parents**, le samedi 17 octobre de 10h à 12h à la Maison de l'Enfance à Plouvorn. Contact Landivisiau : 02.98.24.97.15.

**HALTE GARDERIE 1000 PATTES** : Tous les mardis et vendredis à Plouvorn, de 8h30 à 17h30. Contact : 06.64.22.28.14 / 02.98.68.42.41.

Contact

[www.plouvorn.com](http://www.plouvorn.com)

**Mairie** Rue du Guéven  
29420 Plouvorn

Tél. 02.98.61.32.40

Fax. 02.98.61.38.87

Mail :

[commune-de-plouvorn@wanadoo.fr](mailto:commune-de-plouvorn@wanadoo.fr)



Les articles du prochain mois

A transmettre pour le 15 de chaque mois à la mairie, par mail

[rolland.mairie@orange.fr](mailto:rolland.mairie@orange.fr)